

Résumé de la séance du Conseil général du 29 septembre 2026

Durant sa séance du 29 septembre 2026, le Conseil général a adopté :

- Les statuts d'Arcia Région culturelle.

Le Conseil général a approuvé :

- Le crédit relatif au réaménagement du carrefour de la Planchetta pour un montant de CHF 525'000.-.
- Le crédit relatif à la réalisation d'un arrêt de bus et au prolongement du trottoir dans le secteur de Cheiry pour un montant de CHF 555'000.-.
- La transmission de la proposition n°46 relative à l'accès à la nouvelle halte d'Avry-Matran – Création d'une dépose-minute.
- La transmission de la proposition n°47 relative à la gratuité des places de parc de l'ancienne gare de Rosé le samedi.

Le Conseil général a pris acte de la planification financière 2027-2031.

Le Conseil général a refusé :

- La transmission de la proposition n°44 relative aux places de parc P+R.

L'intégralité des procès-verbaux des séances, ainsi que tous les documents relatifs au Conseil général sont disponibles auprès l'administration communale et sur le site internet de la commune <https://www.avry.ch/seances>.



Prochaine séance du Conseil général :

Mardi 15 décembre 2026 à 19h30 à l'Auberge communale d'Avry-Rosé